



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1724 VENDREDI 19 AVRIL 2013

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

HUMOUR

Fortuné Bateza lance sa nouvelle pièce sur les planches de Wallonie-Bruxelles

Après le Festival Toseka, le comédien brazzavillois Fortuné Bateza signait jeudi dans la salle Brel sa seconde prestation sur la scène kinoise à travers un numéro pour le moins insolite « Le Discours d'un fou sur les indépendances ». Le public dont le « fou » avait tout de suite allumé l'enthousiasme ne manquait pas une occasion de rire de ses propos. Le show servi sur fond d'un pur délire méritait de connaître une plus grande affluence. Domage tout de même que pour un spectacle de pareille facture, la



Fortune Bateza sur scène

salle Brel était au tiers vide. Mais qu'à cela ne tienne. Bateza n'en a pas fini avec la capitale voisine de la sienne qu'il a en forte sympathie. « *Je lui promet de bonnes choses* », nous a-t-il dit parlant avec déférence de Kinshasa.

Page 22

SOMMAIRE

Espace Ohada

Juristes et experts congolais mis au parfum de l'acte uniforme portant organisation des sûretés

Page 21

Musique

StarAfrica Sounds pour la promotion des jeunes talents

Page 23

INTERNET À HAUT DÉBIT

La RDC à un pas de la fibre optique

Dans quelques jours, précisément le 22 avril, la RDC va officiellement accéder à la connexion à haut débit à la faveur de son accès à la fibre optique. Ce qui hier n'était encore qu'une illusion tend à devenir une réalité lorsqu'on s'en tient aux derniers développements avec la construction du point d'atterrissage à Moanda, province du Bas-Congo. La Société congolaise des postes et télécommunications (SCPT) qui s'investit corps et âme dans cette opération, une des dernières étapes avant la remise solennelle de l'ouvrage au gouvernement, aurait déjà dépêché ses ingénieurs sur les lieux pour assister sur place aux derniers réglages techniques. Le gouvernement qui a déjà honoré tous ses engagements financiers à l'endroit du consortium Wacs, le principal partenaire, espère connecter à la fibre optique les grandes agglomérations du pays de sorte à faire de l'Internet un outil à la portée de toutes les couches sociales avec un réseau imposant pouvant atteindre jusqu'à 40.000 km de long.



Page 20

Les agents de la SCPT à pied d'oeuvre à Moanda

AFFAIRE DIOMI

Une plainte en vue contre le procureur général de la République

M^e Richard Bongo et le secrétaire général de la DC, Feddy Kita

Le député national Diomi Ndongala reproche à ce haut magistrat notamment de continuer à le garder au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa en contradiction avec l'ordonnance l'assignant à résidence. Celle-ci, a-t-il fait savoir, était « exécutoire sur minute », c'est-à-dire immédiatement applicable ou au plus tard dans les vingt-quatre heures qui suivaient. Il a exprimé ses préoccupations hier par le biais de son avocat conseil qui a noté l'intention de son client de porter plainte contre le procureur général de la République auprès du premier avocat de la République présent. En plus de ce grief, le haut magistrat est pris en flagrant délit d'enlèvement et de torture pour avoir cautionné les actes contraires à la loi commis par le policier et leur commandant, le colonel Kanyama, lors de l'arrestation du député incriminé.

Page 20

IMPORTATION

Nouveau sursis pour des véhicules mis en circulation avant 2002

Le nouveau moratoire de deux mois décidé par le gouvernement pour l'importation des véhicules d'occasion âgés de plus de dix ans mis en circulation avant 2002 court du 17 avril au 17 juin. La décision qui devrait entrer en application à partir du 2 décembre 2012 était motivée par la nécessité de limiter l'impact nuisible des véhicules polluant l'environnement.

Ce nouveau délai supplémentaire, à en croire le gouverneur du Bas-Congo Jacques Mbadu, vise à faciliter la tâche à ceux qui avaient déjà effectué des commandes avant le premier moratoire du gouvernement daté du 26 mars. Il était question, dans ce moratoire, de permettre aux navires bloqués en haute mer d'accoster et de décharger les véhicules déjà commandés. Les déclarants en douane et les membres de la succursale de la Fédération des entreprises du Congo de Boma se disent satisfaits de cette mesure censée faciliter le désengorgement des ports.

Page 21

FOOTBALL

L'épée de Damoclès de la Fifa plane sur le stade des Martyrs

La Fifa pourrait rendre un verdict défavorable contre le stade des Martyrs de Kinshasa. La Commission de discipline de l'instance mondiale du ballon rond a reçu un rapport salé du Mauritanien Diarra Massa, commissaire au match de la rencontre de la troisième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014 au Brésil ayant mis aux prises dimanche la RDC et la Lybie. Les bouteilles et autres projectiles balancés par les spectateurs sur les joueurs des Léopards à l'issue du nul de zéro but partout en seraient la cause. Sur base des articles 65 et 110 du Code disciplinaire de la Fifa, l'Instance mondiale du football a demandé à la Fécofa de fournir d'ici le 24 avril des observations et preuves de ces incidents, avant de prendre sa décision.

Page 22